



Cità di L'Isula

BUDGET 2025

Conseil municipal du 14/04/2025

Le budget :

Le budget est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et dépenses d'une commune, qui se vote chaque année sous sa forme « primitive » autour des mois de mars-avril, concernant l'exercice budgétaire de l'année en cours.

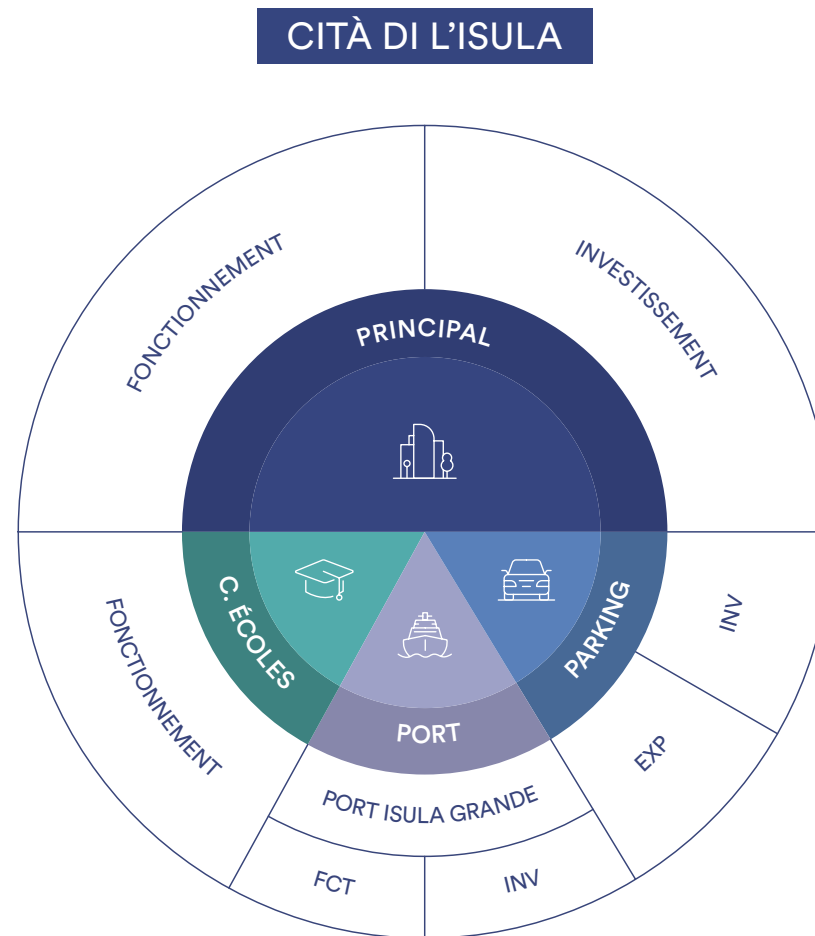
Ce budget primitif étant prévisionnel, il est complété par des décisions modificatives au cours de l'année, au gré des évolutions conjoncturelles.

Le budget de la commune est composé d'un budget principal, et d'un ou plusieurs budgets annexes, correspondant à des services spécialisés. Les budgets annexes, à L'Île-Rousse, sont au nombre de trois : celui des Parcs de Stationnement, qui regroupe tout ce qui concerne l'activité directe et indirecte des parkings communaux, celui du Port, qui intègre l'ensemble des recettes et dépenses liées au port de plaisance et de pêche « Isula Grande », ainsi que celui de la Caisse des Écoles depuis cette année, au regard des recettes versées par la commune. Pour les budgets Port et Parking, chacun se divise systématiquement en deux sections :

Le fonctionnement :

Le fonctionnement (ou « exploitation » pour les budgets annexes des SPIC), qui corres-

Qu'est-ce que le budget d'une commune ?



Représentation de la répartition du budget de la commune de L'Île-Rousse

pond aux « dépenses » et « recettes » courantes de la commune, et qui est principalement financé en « recettes » par le produit des impôts locaux et par le produit des services communaux comme l'occupation du domaine public. Les dépenses de fonctionnement sont diverses : charges de personnel, charges à caractère général, mais également les services à la population, l'événementiel ou les subventions aux associations. Une bonne gestion de la section de fonctionnement permet de dégager un excédent de résultats qui peut être, pour partie affecté à la section d'investissement afin de faciliter la réalisation des projets.

*Le budget de la Caisse des Écoles est intégré seulement au sein de la section fonctionnement.

L'investissement :

L'investissement, qui correspond aux « dépenses » liées à l'équipement structurel de la commune, comme les travaux d'aménagement, les constructions, les achats de gros matériel... Les « recettes » de cette section proviennent principalement : en partie des co-financements octroyés par les partenaires économiques de la commune (CDC, Etat, etc...) et en partie des virements en provenance de la section de fonctionnement, lorsque celle-ci est excédentaire.

01.

Le compte administratif 2024

Introduction

Qu'est-ce que le compte administratif ?

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées par la ville sur une année. Il doit être présenté au conseil municipal au plus tard le 30 juin de l'année suivante. Il se présente sous une forme similaire au budget, à la différence près qu'il ne s'agit pas de prévisions, mais de bilan. Ce compte administratif doit concorder avec le compte de gestion, un document produit par le comptable public.

Comment est calculé le résultat de clôture ?

Le résultat de clôture d'un budget est composé du résultat de l'exercice, additionné au report des résultats des exercices précédents (excédent ou déficit). Le « résultat d'exercice » est l'indicateur le plus pertinent pour comprendre les opérations réalisées sur une année. Le « résultat de clôture », puisqu'il intègre les résultats de toutes les années précédentes, permet d'avoir une vision plus globale de l'activité financière de la commune.

Représentation du compte administratif :



Présentation du compte administratif 2024

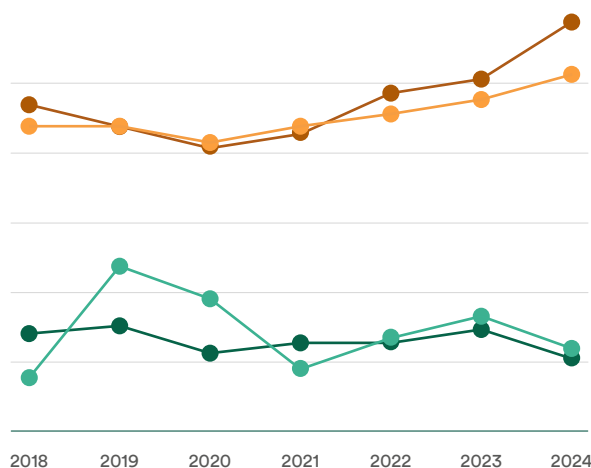
 CA 2024 Commune	Section Fonctionnement : Recettes : 5 706 999,43 € Dépenses : 4 994 004,18 €	Section Investissement : Recettes : 1 160 339,11 € Dépenses : 1 257 220,42 €
 CA 2024 Caisse des écoles	Section Exploitation : Recettes : 93 000 € (augmentation car le titre comptable de recettes N-1 n'avait pas été validé par la trésorerie) / Dépenses : 48 982,23 €	
 CA 2024 Parking	Section Exploitation : Recettes : 955 296,09 € Dépenses : 735 547,51 €	Section Investissement : Recettes : 227 099,99 € Dépenses : 201 729,34 €
 CA 2024 Port	Section Exploitation : Recettes : 825 029,71 € Dépenses : 766 037,57 €	Section Investissement : Recettes : 206 236,23 € Dépenses : 227 110,77 €

Comparatifs par exercice

Voici les courbes d'évolution des résultats par section des 7 derniers exercices :

CA budget principal

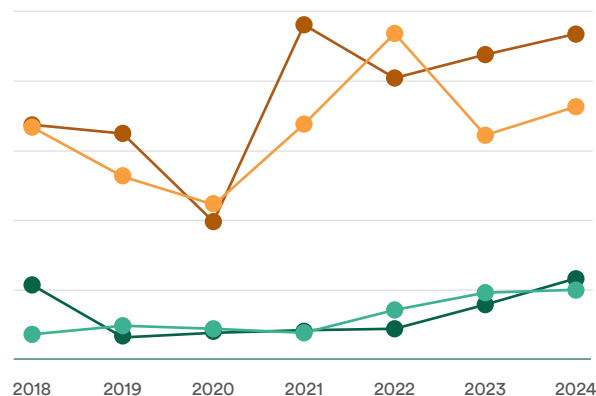
On remarque une inversion de la tendance baissière en recettes de fonctionnement à partir de 2020 qui se poursuit nettement en 2024. L'écart continue de se creuser en 2024 entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, favorisant un bel excédent au résultat d'exercice. Pour l'investissement, le rythme de dépenses est en phase avec le rythme de recettes.



● Recettes Investissement ● Dépenses Investissement
● Recettes Fonctionnement ● Dépenses Fonctionnement

Budget SPIC Parking

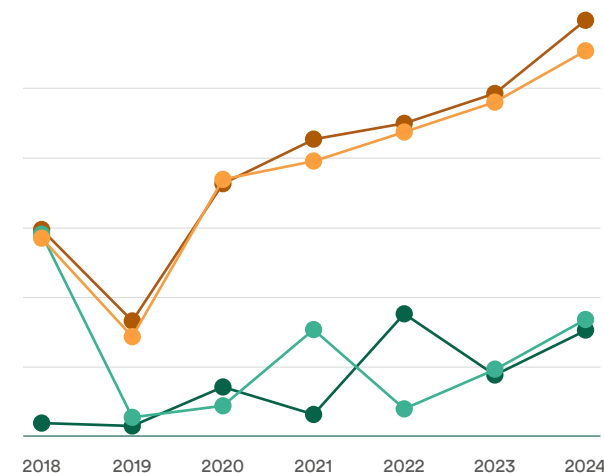
On observe une nette augmentation des recettes de fonctionnement à partir de 2021, malgré une baisse du prix des abonnements et le retour de la gratuité des parkings en hiver. La dépense d'investissement 2024 est quasiment trois fois supérieure à celle des années précédentes.



● Recettes Investissement ● Dépenses Investissement
● Recettes Fonctionnement ● Dépenses Fonctionnement

Budget SPIC Port(s)

On note une augmentation très importante des recettes de fonctionnement du port à partir de 2021. Elles représentent 661 467 en 2023 contre 411 528 € en 2018, soit plus de 50% d'augmentation, sans augmentation de la capacité portuaire. En 2024, avec un total de 825 029 €, les recettes de fonctionnement ont plus que doublé, grâce à une optimisation de la gestion des places, et à des tarifs plus adaptés.




● Recettes Investissement ● Dépenses Investissement
● Recettes Fonctionnement ● Dépenses Fonctionnement

Note : le pic de dépenses d'investissement de 2019 est lié au coût de construction du Centre de Secours et d'Incendie, pour lequel un prêt d'1,1 million d'euros a été contracté et engage la commune jusqu'en 2039.

Focus sur l'inflation et les charges à caractère général

En 2024, 1 638 924,65 € avaient été budgétisés concernant les charges à caractère général : énergie, combustibles, fourniture d'entretien, petit équipement, entretien voies et réseaux, réceptions...

Le CA 2024 affiche une dépense finale de 1 214 441 €, soit 424 483,6 € d'économies par rapport au budget prévu.







424 483,6 €
d'économies par rapport au budget prévu

➔ Malgré un contexte économique inflationniste, la commune a réussi à contenir de manière importante les charges à caractère général.

Resultat de clôture

La commune bénéficie, au terme de l'année 2024 (CA 2024), d'un résultat de clôture excédentaire au sein de la section fonctionnement et d'un déficit au sein de la section investissement. L'excédent en fonctionnement signifie que la commune contrôle ses dépenses courantes et dégage un montant conséquent lui permettant d'investir. Le déficit sur l'exercice en section investissement est classique car il y a toujours un décalage entre les dépenses et les subventions qui

				
	Budget principal	Budget caisse écoles	Budget parking	Budget port
FCT	+ 1 349 457,54 €	+ 7 309,15 €	+ 797 241,44 €	+ 85 240,26 €
INV	+169 335,34 €	-	- 29 611,08 €	+ 36 609,41 €

tombent plus tard. De plus, il y a toujours plus de dépenses que de recettes (donc déficit), car la commune peut bénéficier tout au plus de 80% de financements externes sur un projet (donc 20% en fonds propres + TVA).

Dans chaque section, on retrouve des reports d'excédent de l'année précédente. Ainsi, les résultats de clôture sont donc excédentaires pour les deux sections.

Résultat de clôture des sections investissement + fonctionnement :

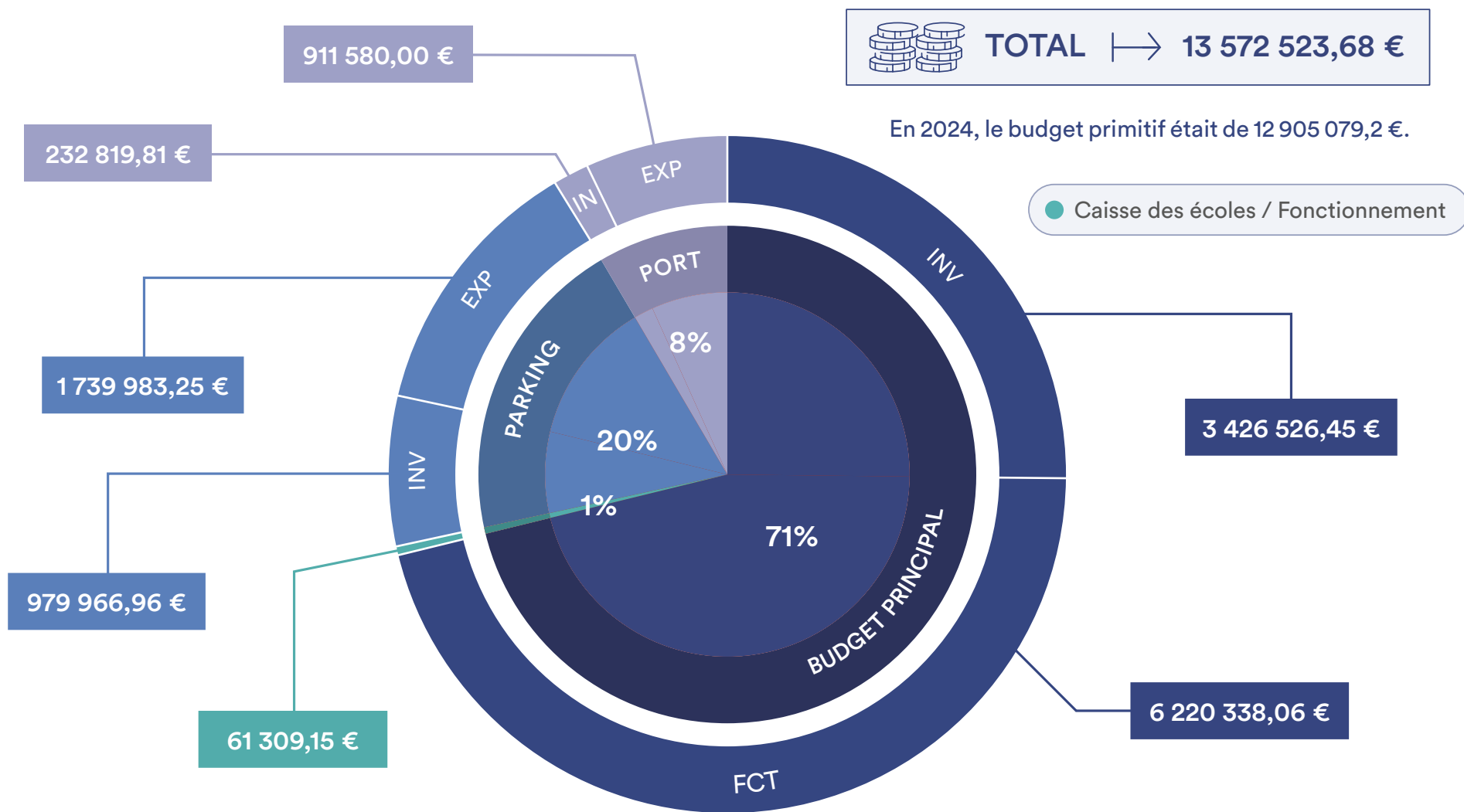


➔ **2 415 582 €**

02.

Le budget primitif 2025

Présentation du budget primitif 2025

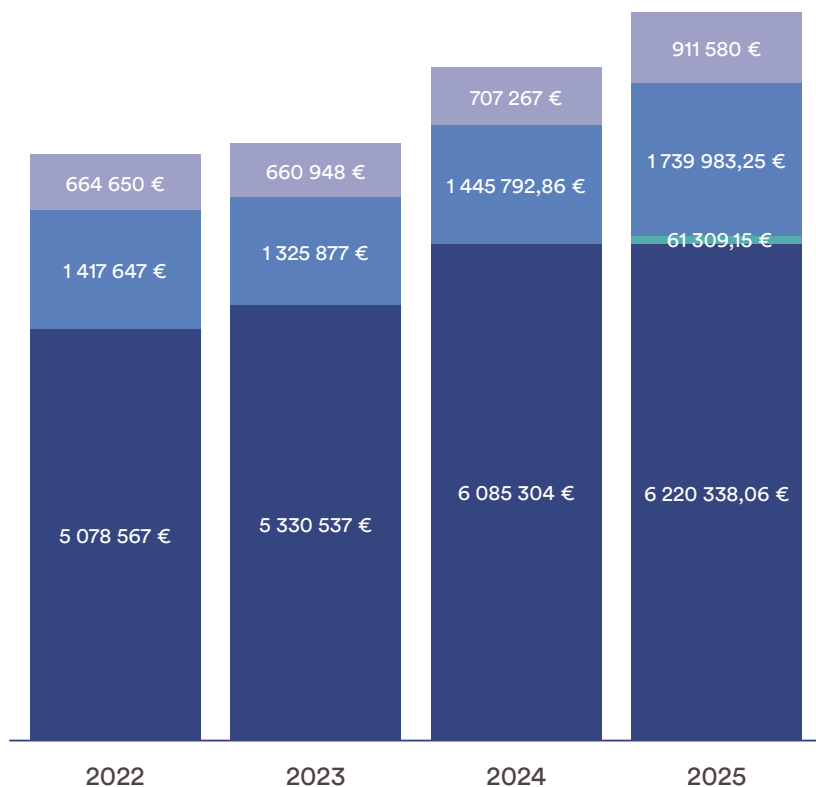


INV = Investissement

EXP = Exploitation

FCT = Fonctionnement

Budget fonctionnement : comparaison entre les BP de 2022 à 2025



● Commune ● Parking ● Port ● C. des écoles

Total budget 2025 (fonctionnement)

 → **8 933 210,46 €**

Un budget communal encadré par la Loi de Finances 2025

Contexte national : des efforts demandés à toutes les communes

En 2025, l'État demande aux collectivités de participer au redressement des finances publiques. Cela implique :

- > **Une hausse progressive des cotisations retraite** des agents publics jusqu'en 2028 ;
- > **Un nouveau prélèvement de 2 %** sur les recettes de fonctionnement (dispositif « Dilico », mais la commune de L'Isula n'est pas concernée) ;
- > **Baisse des dotations de l'État ;**
- > **Le gel du remboursement de TVA** sur les investissements (FCTVA).

Focus maintien de la fiscalité

Les taux de fiscalité appliqués en 2024 sont reconduits en 2025 comme indiqué :

15,49%	27,90%	54,27%
Taxe d'habitation	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti

Les taux d'imposition de base de la taxe d'habitation à L'Île-Rousse sont parmi les plus faibles de Corse et n'ont pas été augmentés depuis des années. Les administrés restent moins imposés que dans les communes similaires.



Une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires a été appliquée. Cela ne concerne pas les résidents permanents (résidences principales), qui voient leurs taux inchangés.

L'endettement de la Commune : une situation maîtrisée

La Ville de L'Île-Rousse totalise 4 emprunts actifs, représentant un capital restant dû de **1 546 270 €** :

Emprunts de la Commune		Taux d'endettement
Caserne des pompiers	819 495 €	18,97 %
Jardins Familiaux	192 705 €	



Capacité de désendettement (selon la Cour des comptes) : **2 ans fin 2023**, contre **12 ans en moyenne** pour les communes de même strate. Cela traduit une **très bonne santé financière** et une **forte capacité d'investissement**.

Emprunts des services publics (SPIC)		Taux d'endettement
Parking de la Poste	305 041 €	29,1 %
Port (ZMEL et pontons)	229 029 €	28,9 %

65 à 70 %

Endettement moyen des communes au niveau national

470,70 €

Endettement par habitant à L'Île-Rousse

888,00 €

Endettement moyen par habitant au niveau national

L'Île-Rousse affiche un **niveau d'endettement bas** et une **capacité de désendettement exceptionnelle**, gages d'une gestion rigoureuse et d'une **capacité à poursuivre les investissements d'avenir**.

Focus charges de personnel

La part des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement est historiquement trop élevée dans le budget de la commune de L'Île Rousse. En 2022, elle représentait 55,9% du budget de fonctionnement de la commune et des 2 SPICS. Dans le budget prévisionnel de 2025, elle représente 42 % du budget de fonctionnement. La municipalité contient au maximum cette part dans le budget général.



3 270 000 €

Charges de personnel commune



352 100 €

Charges de personnel parking



175 100 €

Charges de personnel port












Total des charges de personnel :
(sur 8 933 210,46 €)





3 797 200 €



Focus fêtes et cérémonies



La majorité municipale veille à ce que la ville soit animée toute l'année et contribue financièrement et logistiquement à de grands événements annuels comme les animations de Noël et les festivités estivales. Au compte administratif 2024 on pouvait noter 151 948 € de dépenses sur la ligne "Fêtes et Cérémonies". Ci-après, Une liste non exhaustive des opérations concernées.



 Diverses gerbes et hommages pour cérémonies	 Animations variées pour les enfants, de juin à septembre
 Passage Flamme olympique / Organisation de mini olympiades	 Présence des mascottes durant le carnaval des écoles
 Animations de Noël dans les écoles	 Grande parade de Noël
 Feu d'artifice du 14 juillet et sonorisation de la soirée (1/3 du budget total, augmentation de cette prestation)	 Festivités estivales pour la saison 2024 (fête de la musique, Saint Jean, concerts les vendredis, 15 août ...)
 Animations pendant les vacances Noël	 Fête de la Science
 Cadeaux de Noël pour les enfants du personnel, les seniors de la commune, l'ensemble du personnel communal, les résidents de l'EHPAD Âge d'or	

Pour le budget 2025, cette ligne sera budgétisée à 110 000 € (et sera abondée au cours de l'année) avec les actions suivantes :

-   **Renouvellement des actions qui se sont déroulées en 2024**

-   **Maintien du rythme des animations musicales et des activités pour enfants**

-   **Nouvelles animations et renforcement des cycles de conférences**

-   **Tricentenaire de Pasquale Paoli**

Focus subventions aux associations

Entre le budget primitif et les décisions modificatives, 45 associations ont été soutenues en 2024 pour un total de 214 600 € (CA 2024).

En 2025 (BP 2025), 50 associations seront accompagnées financièrement dès le budget primitif, et d'autres le seront certainement en cours d'année comme cela a été le cas en 2024. Le montant budgétisé pour le soutien au tissu associatif s'élève à 210 000€ au regard du fort dynamisme associatif que connaît la commune et de la multiplication des événements sur le territoire, notamment le salon de la chasse et la foire du vin l'année passée.

Focus caisse des écoles

En 2025, (BP 2025), 54 000 € seront versés à la caisse des écoles, dès le budget primitif. L'effort pour les écoles communales est maintenu.

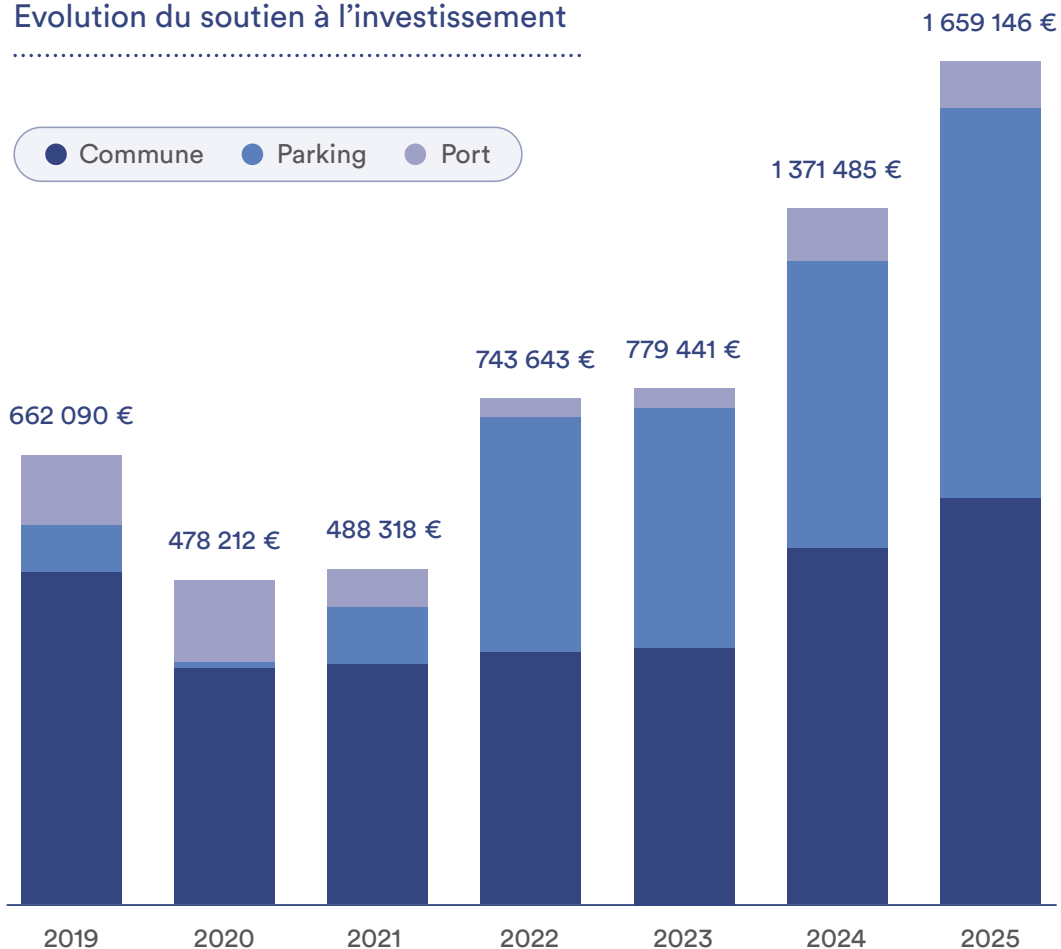
Soutien à l'investissement

La commune, en 6 ans, a largement doublé son soutien à l'investissement via ses recettes propres.



Comme en 2024, la bonne gestion des affaires courantes permet à la commune de soutenir fortement son investissement.

Evolution du soutien à l'investissement



Investissement

L'année 2025 sera marquée par la finalisation ou la poursuite de plusieurs projets déjà engagés, avec l'inscription des crédits correspondants. Sont notamment concernés :

- > Le **Jardin des Moines**,
- > Les **Jardins familiaux**,
- > La **création de la route d'accès aux logements au lieu-dit Vaitanacce**,
- > Le **projet PLASTRON**,
- > La finalisation de l'élaboration du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Un effort particulier est maintenu en faveur des infrastructures sportives avec :

- > La **rénovation du sol et des façades du COSEC municipal**,
- > La **mise aux normes du stade Jacques Ambrogi**, indispensable au maintien du classement du FCB en National 2,
- > Et la **réflexion sur la création d'un complexe sportif pluridisciplinaire**, lancée dans le cadre d'un Comité de Pilotage officiel.

Enfin, plusieurs opérations attendues visant à améliorer le cadre de vie et la sécurité des Île-Roussiens verront le jour :

- > La **réfection de 840 m² de la promenade de la Marinella**, sur les zones les plus endommagées, avec une étude globale du site toujours en cours,
- > Et des **travaux sur la Place Paoli** : création de trottoirs et rénovation de l'aire de jeux pour enfants.

Budget principal
de la commune :



3 426 526,45 €

	Marinella	121 754,00 €
	Aménagement Place Paoli	37 600,00 €
	Eglise Immaculée conception	87 214,00 €
	Aménagement du jardin des moines	369 579,00 €
	Complexe sportif	12 312,00 €
	COSEC	270 412,00 €
	Pelouse et équipements divers	65 115,00 €
	Etudes PLU	44 195,00 €
	Travaux voies et réseaux	229 503,00 €

	Mairie	127 235,00 €
	Marché couvert	12 750,00€
	Cimetière	10 000,00 €
	Autres bâtiments publics	107 100,42 €
	Eclairage public	165 000,00 €
	Travaux route de Vaitanacce	704 305,00 €
	Centre technique municipal	35 302,44 €
	Jardins familiaux	688 190,33 €
	Projet marittimo PLASTRON	155 000,00 €
	Acquisition de matériel informatique, barrières, mobiliers...	80 058,00 €

Budget parking

Le montant de l'investissement pour le SPIC PARKING dans le BP 2025 s'élève à 979 966,96 € et comprend diverses opérations telles que le renouvellement d'équipements et les travaux du parking de Carucchettu.



Budget port

Le montant de l'investissement pour le SPIC PORT dans le BP 2025 s'élève à 911 580 €. La réhabilitation de la capitainerie et de l'aire de carénage est en phase DCE. Par ailleurs, un nouveau projet de création de locaux professionnels est également en phase de maîtrise d'œuvre. Par ailleurs, un nouveau projet de création de locaux professionnels est également en phase de maîtrise d'œuvre.

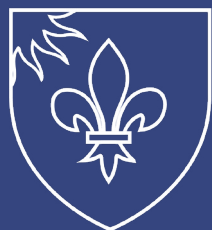


Annexe : Votes des subventions aux associations pour 2025

Nom de l'association	Subvention proposée en 2025
ASSOCIATION COURSE A PAOLINA	1 000,00 €
TENNIS CLUB BALAGNE	5 000,00 €
ASSOCIATION GYMNIQUE DE BALAGNE	3 000,00 €
ASSOCIATION SPIRB	20 000,00 €
SQUASH LOISIRS	6 000,00 €
FOOTBALL CLUB BALAGNE	30 000,00 €
ASA CORSICA	6 000,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE DE BALAGNE	1 000,00 €
E CIME	500,00 €
CLUB NAUTIQUE ILE ROUSSE	5 000,00 €
HAND JEUNESSE ILE ROUSSE	10 000,00 €
E MUVRE BALANINE	300,00 €
BALAGNE BOXING CLUB	7 000,00 €
TEMPO ARTE	4 000,00 €
VARIATION	2 000,00 €
ASSOCIATION ADMR ILE ROUSSE	500,00 €
PAJE	1 000,00 €

Nom de l'association	Subvention proposée en 2025
AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE DE CALVI BALAGNE	1 000,00 €
INSEME	1 000,00 €
LA MARIE DO	1 000,00 €
E CUGINE CORSE (DEMANDE DE SPONSORING POUR RALLYE AÏCHA DES GAZELLES)	500,00 €
L.E.I.A	2 000,00 €
SŒURS DE COMBAT MEME PAS PEUR	500,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER ANTENNE ILE ROUSSE BALAGNE	1 000,00 €
LA PRÉVENTION ROUTIÈRE COMITÉ CORSE	300,00 €
ASSOCIATION L'EVEIL	500,00 €
AFM TELETHON	300,00 €
LA MAISON DU SACRE CŒUR	1 000,00 €
I GHJATTI SENZA TETTU	500,00 €
NOS AMIS À QUATRE PATTES	1 000,00 €
S.N.S.M	6 000,00 €
ACAIR	12 000,00 €
COMITÉ DES FÊTES A MARINELLA	12 000,00 €
ASSOCIATION U SBIRRU	5 000,00 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	500,00 €
A PIENA VITA	2 000,00 €

Nom de l'association	Subvention proposée en 2025
ENSEMBLE VOCAL ARGENTELLA	500,00 €
CANTEMU INSEME	2 000,00 €
ET POURTANT CA TOURNE	1 000,00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE PASCAL PAOLI	4 500,00 €
LISULA CINEMUSICA	7 000,00 €
SOCIETE MYCOLOGIQUE BALAGNE CORTE	1 000,00 €
MAISON DES LYCEENS	1 000,00 €
LES PETITES MAINS SYMPHONIQUES	3 000,00 €
ASSOCIATION ARTE LIBRI	20 000,00 €
ASSOCIATION PRATICA LINGUA	4 000,00 €
LES RENCONTRES MUSICALES DE CALENZANA	4 000,00 €
JEUNESSE MUSICALES DE MÉDITERRANÉE	1 500,00 €
LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	500,00 €
U TIMPANU	3 000,00 €
TOTAL	203 400,00 €



Cità di L'Isula

citadilisula.fr

